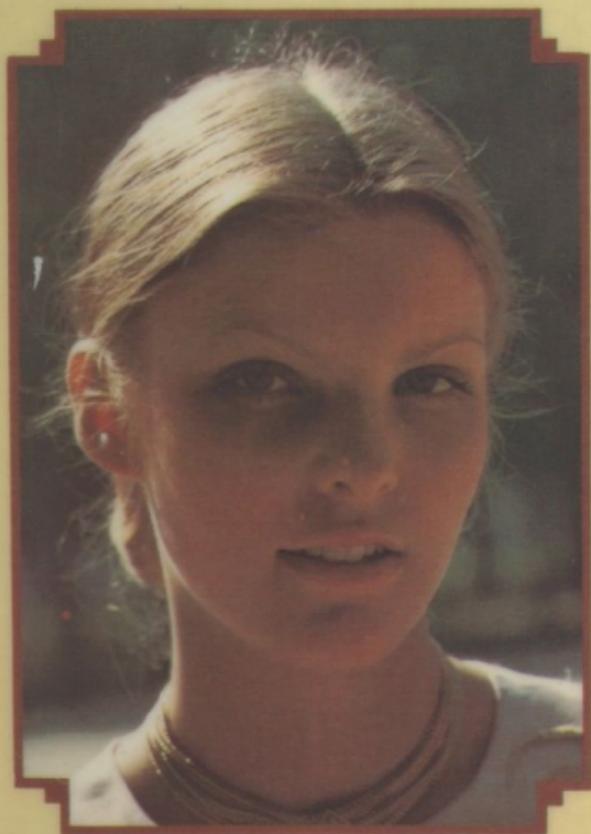


Delly

f



LE ROI AUX YEUX
DE RÊVE

9326

NI

627

ŒUVRES
12. W. J.

LE ROI
AUX YEUX DE RÊVE

ESCLAVE OU REINE ?
LA FIN D'UNE WALKYRIE
SOUS LE MASQUE
LE SECRET DE KOU-KOU-NOR
LA PETITE CHAMOISSE
ENTRÉE DEUX JAMES
AUGUSTE DE BRUSSELS
RÉMYETTE
MATHÉRYNE

EL 8° Z

15

(1750)

ŒUVRES DE DELLY

DANS PRESSES POCKET :

ESCLAVE OU REINE ?
LA FIN D'UNE WALKYRIE
SOUS LE MASQUE
LE SECRET DE KOU-KOU-NOOR
LA PETITE CHANOINESSE
ENTRE DEUX ÂMES
AURORE DE BRÜSFELD
REINETTE
MALREYNE

01-22-001979-18989

/ DELLY /

LE ROI AUX YEUX DE RÊVE



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute reproduction ou représentation intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Toute reproduction ou représentation, par quelque procédé que ce soit, effectuée dans une autre forme que celle autorisée par les articles 41 et suivants du Code de Commerce.

© Éditions du Dauphin, 1958

ÉDITIONS DU DAUPHIN

DL-25-06-1979-16989

LE ROI
AUX YEUX
DE RÊVE



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© By Éditions du Dauphin, 1955.

ISBN 2-266-00725-4

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE

ça n'empêche pas que je suis votre

ELLES s'en allaient à pas pressés, dans le sentier qui longeait la lande, les deux toutes petites filles presque de la même taille : Claire Sibreux et sa cousine, Luz Talmez. Claire, blonde, bien potelée ; Luz, brune à la peau ambrée, aux grands yeux noirs pleins de vivacité et de malice. Elles avaient six ans et, tout en se disputant assez fréquemment, elles s'entendaient fort bien pour faire de nombreuses sottises. Ainsi en était-il précisément ce matin-là. Hier, Luz avait dit à sa cousine :

— Mathurin annonce qu'il va geler cette nuit. Te rappelles-tu comme l'étang était joli, l'année dernière, avec cette glace dessus ? Demain, ce sera la

même chose. Veux-tu que nous allions le voir ?

Mollement, Claire avait objecté :

— Mais c'est défendu. On nous punira.

— Non, puisqu'on ne le saura pas. Nous irons pendant que Mademoiselle donnera à Albert sa leçon de latin. Et ce sera bien plus amusant que d'être avec les grandes personnes qui nous empêchent de nous approcher.

Claire n'avait plus opposé de résistance. Et voilà pourquoi les deux cousines se trouvaient en ce matin de décembre sur le chemin de l'étang de Penbaol, où jamais encore elles ne s'étaient aventurées seules.

Cette liberté les grisait, et en particulier Luz, plus vibrante que Claire. Elle bavardait, bavardait...

— Tiens, regarde ces corbeaux, Clairette ! Qu'ils sont gros ! Ah ! là-bas, c'est le père Le Miro, avec sa chèvre et son vieux chien ! Pourvu qu'il n'aille pas dire qu'il nous a vues ! Ah ! le petit garçon de Kerlozo !

Claire demanda :

— Où ça ?

— Là... Tu ne vois pas? Dans le chemin.

— Ah! oui, oui! Qu'il est mal habillé! On dirait un petit pauvre.

Et Claire plissa dédaigneusement ses lèvres.

Dans le chemin bas que surplombait le sentier où marchaient les petites filles s'avancait un garçonnet d'une douzaine d'années. Il allait dans la même direction que Claire et Luz, mais en flânant. Elles le dépassèrent bientôt. En entendant le bruit léger de leurs pas sur le sol rocailleux, il leva la tête et leur jeta un coup d'œil distrait. Dans son visage aux traits fins, hâlé par le vent et le soleil, rêvaient de grands yeux à la nuance changeante, bleus ou verts, selon le moment. Sa chevelure blonde, longue et embroussaillée, tombait sur son front en mèches folles. Il était vêtu d'une culotte rapiécée, en étoffe de coton bleu fort déteinte, et d'une petite veste en drap râpé, verdâtre, trouée aux coudes, qui enserrait son corps maigre et nerveux. Ses pieds chaussés de gros bas de laine déchirés s'enfonçaient

dans des sabots. Les mains dans ses poches, il s'en allait, le regard perdu dans un rêve, l'allure souple et singulièrement élégante. En dépit de sa mise pauvre, il n'avait aucunement l'apparence d'un campagnard. Et, de fait, un sang très aristocratique coulait dans ses veines. Il s'appelait Hoël de Pendeguy, et ses ancêtres avaient été, jadis, les seigneurs de tout le pays. Maintenant, il ne restait plus au marquis de Pendeguy, chef de nom et d'armes, que son vieux château de Kerlozo, en partie ruiné, et quelques landes où paissaient une demi-douzaine de moutons.

Le père d'Hoël, officier, avait épousé une jeune fille sans fortune. Quand Hoël, à sept ans, se trouva orphelin, il n'avait guère, comme ressources, que sa pension d'enfant de militaire. Le marquis de Pendeguy, son grand-oncle paternel, le recueillit à Kerlozo. Le vieillard vivait là, dans la solitude, avec une seule servante, presque aussi âgée que lui. Il ne sortait guère, sinon pour aller jeter un coup d'œil sur ce qu'il appelait pompeusement « ma

bergerie », laquelle se composait de six moutons maigres que suffisait à garder un vieux chien hargneux et pelé, à demi aveugle. Le reste du temps, M. de Pendeguy consultait les anciennes chroniques de sa maison, prenait des notes, se promenait pendant des heures à travers les ruines de sa demeure, en marmottant et en faisant de grands gestes. Dans le pays, on le croyait un peu fou. Cependant, il avait le regard très lucide et conversait de façon sensée, quand, par hasard, il daignait adresser la parole à quelqu'un. Il se disait très pauvre et portait des vêtements minables qui semblaient avoir reçu toutes les pluies du ciel breton, depuis un demi-siècle. Certains le prétendaient surtout avare. Mais le vieux marquis, sans s'inquiéter de ces jugements, continuait son existence frugale et solitaire, que ne vint changer en rien la présence du petit Hoël.

L'enfant fut mis aussitôt à la garde des moutons, avec Kennoch, le vieux chien. Du pain et du lait, de la bouillie de blé noir, parfois quelques pommes

de terre cuites sous la cendre devinrent sa nourriture d'un bout de l'année à l'autre. Le linge, les vêtements soignés, confectionnés par les mains maternelles, furent remplacés, vaille que vaille, à mesure qu'ils s'usaient, par les soins de Perrine, la servante maladroite et rustique, qui négligeait le raccommodage et que trous et taches n'offusquaient guère. Hoël, abandonné à lui-même, vagabondant tout le jour à travers le pays, fût devenu une sorte de petit sauvage, si, vers sa neuvième année, M. de Pendeguy ne s'était avisé qu'il convenait tout de même de lui faire donner quelque instruction. Dans ce but, et bien qu'il fût fort loin d'être dévot — personne dans le pays ne se rappelait l'avoir vu à l'église depuis des années — il confia l'enfant aux bons soins du recteur de Pelcoat, village voisin de Kerlozo. Le prêtre, depuis longtemps, avait remarqué cet enfant si différent, par les allures et la physionomie, des autres garçonnetts du pays. Il soupirait en songeant à l'abandon dans lequel était laissée cette petite âme. Ce fut donc avec joie qu'il

accueillit la démarche de son peu exemplaire paroissien, et, tombant volontiers dans le panneau que lui tendait celui-ci, il accepta de faire gratuitement l'instruction de l'enfant, après que le vieillard se fut plaint longuement de sa pauvreté qui l'empêchait de faire élever le futur marquis de Pendeguy comme il l'eût voulu.

Hoël, d'abord rétif à la perspective de ce nouveau programme d'existence, céda vite devant la bonté patiente du professeur et l'intérêt que présentait l'étude à une nature intelligente et réfléchie telle que la sienne. Mais, aussitôt la leçon finie et les devoirs terminés, il s'évadait à travers landes et champs, toujours seul — car il était fier et, s'il échangeait volontiers quelques mots avec les enfants de paysans, s'il avait fait de quelques-uns d'entre eux ses camarades de jeu, il n'acceptait la compagnie de personne, quand il s'en allait ainsi, les yeux pleins de rêve, comme en ce clair matin d'hiver, lorsque le dépassèrent les petites filles des Trois-Chênes. Elles trottaient devant lui, de leur petit pas pressé.

L'air était vif et sec, car il avait gelé cette nuit, comme l'avait bien dit Luz à sa cousine. A droite, au flanc de la ravine, le givre étincelait sur les branches nues des chênes tordus, avant de fondre sous le soleil. Dans la lumière pâle, Kerlozo, bien assis sur son roc, dressait ses tours éventrées, en partie couvertes d'un lierre épais. De loin, il avait toujours grand air, le vieux château. Hoël le considérait avec complaisance. M. de Pendeguy, bien que ne s'occupant guère de son petit-neveu, lui avait narré parfois quelque récit extrait des chroniques de la famille, et, voyant l'attention passionnée de l'enfant, il se décidait, depuis quelque temps, à lui confier ces chroniques elles-mêmes pour qu'il y apprît l'histoire de sa race. Hoël connaissait ainsi les exploits de ses ancêtres qui avaient tenu haut rang à la cour de Bretagne. A travers le château il recherchait leur souvenir, se représentait leur existence. Et cette demeure ruinée, dans laquelle il vivait comme un pauvre, lui semblait le signe tangible de sa

noblesse qu'il n'eût pas échangé contre un monceau d'or.

Sans souci du froid piquant, il continuait de flâner le long de la lande. Sur le ciel d'un bleu pâli, les corbeaux passaient en jetant leur dur croassement. Dans la clarté douce du soleil d'hiver, l'étang de Penbaol apparut gelé, étincelant, entre les roseaux de ses rives. Autrefois, il appartenait aux Pendeguy. Des pêches magnifiques s'y étaient faites, jadis, et les carpes de Penbaol avaient grand renom dans toute la Bretagne. Aujourd'hui, il était la propriété de M. Sibreux, le père de Claire, qui exploitait le domaine des Trois-Chênes, proche de Pelcoat.

Un instant, Hoël demeura ébloui par le soleil qui se réfléchissait dans la nappe d'eau glacée. Quand il souleva les paupières, il vit les petites filles tout au bord de l'étang. La voix claire de Luz parvint jusqu'à lui :

— Tu ne veux pas aller sur la glace ?
Moi; j'y vais. Ce sera si amusant !

Hoël ouvrait la bouche pour crier :
— Attention ! C'est dangereux !

Mais, déjà, l'impétueuse petite fille

Delly

— Resterez-vous quelque temps à Pelcoat ?

— C'est probable. Je me contenterai de courts séjours à Paris. Ainsi, mademoiselle, j'espère avoir le très grand plaisir de vous rencontrer encore, probablement chez M. le recteur ?

Luz répondit avec sa spontanéité habituelle :

— Mais je l'espère bien aussi, monsieur !

Après quoi elle prit congé du jeune homme qui l'accompagna jusqu'au-delà du pont. Elle regagna les Trois-Chênes toute joyeuse. Enfin, elle l'avait revu, cet Hoël, dont le nom était aujourd'hui célèbre ! Comme, sous la correction élégante de la tenue, sous les manières d'homme du monde, elle le retrouvait semblable à autrefois !

Presses
Pocket



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 04887683 4

V - 79

VOLUME DOUBLE

ISBN 2-266-00725-4

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

